



Commission de l'Union Africaine



République de Côte d'Ivoire

**Troisième Conférence des Ministres Africains
En charge de l'enregistrement des faits d'Etat civil**
Yamoussoukro, République de Côte d'Ivoire
09-13 Février 2015



COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

Les Experts Africains sur les questions d'enregistrement des faits d'Etat civil et de la Statistique réunis à Yamoussoukro pour débattre du rôle de la révolution des données dans la promotion de la bonne gouvernance



Yamoussoukro, 9 Février 2015 – La réunion des Experts qui a débuté aujourd'hui, 9 Février 2015 à la Fondation Houphouët-Boigny pour la recherche et la Paix à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire se penchera sur le thème " Promouvoir l'utilisation de l'état civil et des statistiques de l'état civil à l'appui de la bonne gouvernance en Afrique ". La cérémonie d'ouverture de cette réunion organisée en prélude à la Conférence des Ministres Africains en charge de l'enregistrement des faits d'état civil qui commencera le jeudi 12 Février 2015, s'est déroulée en présence du Maire

de la ville de Yamoussoukro, le Préfet de la localité, des représentants de la Banque Africaine de Développement (BAD), la Commission de l'Union Africaine (CUA), la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et de plusieurs autres organisations partenaires.



S'adressant aux experts lors en marge de cette cérémonie d'ouverture, Dr. René N'guettia Kouassi, Directeur des Affaires Economiques de l'Union Africaine (CUA) a souligné l'importance de cette conférence qui sera déterminante pour l'avenir du Continent.

Il a rappelé que cette réunion est un événement majeur entièrement organisé sous la direction de l'UA et que

Yamoussoukro accueille ainsi la troisième conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques d'état civil (CRVS) à la suite de la 2^{ème} conférence ministérielle qui s'est tenue en 2012 à Durban, en Afrique du Sud et de la Conférence ministérielle de 2010, tenue à Addis-Abeba, en Ethiopie, où les ministres ont décidé d'assurer l'adoption par les pays de systèmes et politiques de CRVS de manière à contribuer significativement à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. La Côte d'Ivoire a été citée comme un exemple de pays qui fait des progrès dans ce sens et qui devrait inspirer les autres pays africains.

Dr. Kouassi a également indiqué que l'enregistrement des décès, mariages et naissances, entre autres, est essentiel pour fournir des données qui pourront soutenir les politiques nationales pour une croissance inclusive; d'où l'urgence pour tous les pays africains de mettre en place des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil harmonisés et viables. " Les êtres humains représentent le commencement et la fin de tout processus de développement et plus particulièrement dans un contexte où l'Afrique est appelée à contrôler la croissance de sa population pour la concrétisation de l'Agenda 2063 ", a-t-il noté. "La Commission est prête à jouer son rôle afin que l'Afrique ne soit pas en retard dans ce processus », a-t-il ajouté.

Dr. Kouassi a par ailleurs mis en avant la nécessité pour le continent de prendre en compte les statistiques afin d'inclure tout le monde dans son processus de développement, particulièrement à ce moment déterminant marqué par la récente adoption de l'Agenda 2063 lors du 24^{ème} Sommet de l'Union Africaine et qui constitue désormais le nouveau document cadre pour l'émergence de l'Afrique. "A travers l'enregistrement des faits d'état civil, l'Afrique sera à même de planifier l'avenir de ses propres citoyens et de répondre de façon appropriée à leurs préoccupations », a-t-il insisté. (Voir l'intégralité du discours sur le site de l'Union Africaine: www.au.int).

Mr. Chukwudozie a, pour sa part, remarqué que malgré la formation de certains experts africains dans le domaine de la statistique et du développement des données, cette activité fait encore face à de nombreux défis sur le Continent. “Pendant de nombreuses décennies, les systèmes de CRVS ont été négligés. Avec la nouvelle révolution des données et de l'écosystème des données, personne ne doit être exclue”. Le représentant de la CEA a rappelé qu'il y a quelques années, la question de l'enregistrement des faits d'état civil n'était pas une priorité pour la majorité des pays africains. Or, depuis la réunion de Dar Es Salam, en 2009, la question est devenue l'un des éléments essentiels que le continent doit désormais prendre en compte pour le succès des politiques de développement en matière de statistiques. “La CEA en collaboration avec la CUA ont, à cet effet, créé un groupe de travail pour examiner les systèmes de CRVS sur le continent et former plusieurs experts africains», a-t-il conclu.

Le représentant de la Banque Africaine de Développement a, quant à lui, mis l'accent particulièrement sur l'importance de cette 3^{ème} Conférence de Yamoussoukro qui est essentielle dans la promotion et la consolidation des systèmes de CRVS. “Pour plus d'efficacité, les nouvelles technologies, de même que l'approche genre et l'action synergique des différentes parties prenantes doivent renforcer la bataille contre le scandale de l'invisibilité en Afrique”, a-t-il déclaré. Afin que cela devienne une réalité, “les systèmes de CRVS doivent être intégrés dans la stratégie nationale de développement de la statistique”, a-t-il ajouté.

Le Représentant du gouvernement ivoirien, Mr. Cheick Bamba Daniel, Secrétaire d'Etat permanent au Ministère de l'Intérieur de la Côte d'Ivoire a, pour sa part, déclaré que l'enregistrement des faits d'Etat civil est un paramètre fondamental pour l'Afrique. “Son rôle dans la définition de l'identité des individus est évident et constitue une étape clé pour la réalisation de leurs droits sociaux, économiques, politiques et humains », a-t-il déclaré. Mr. Bamba a appelé les participants à conduire leurs travaux de façon à répertorier les différents systèmes d'enregistrement des faits d'état civil existants afin de formuler des recommandations afférentes à ce thème de la conférence de Yamoussoukro, tout en suggérant des voies qui permettront de mobiliser les ressources pour leur mise en œuvre.

Les résultats de la réunion des experts seront présentés à la troisième Conférence des Ministres en charge de l'enregistrement des faits d'état civil qui aura lieu du 12 au 13 février 2015, pour examen et adoption.

EAT /JL

Les demandes d'interviews doivent être adressées à Mme Esther Azaa Tankou, Chef de la Division de l'Information, Direction de l'Information et de la Communication de l'Union Africaine, Tel: +22558117429, E-mail: yamboue@africa-union.org / esthertankou@yahoo.com

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Direction de l'Information et de la Communication | Commission de l'Union Africaine | E-mail: dinfo@africanunion.org | Site Internet: www.au.int | Addis-Abeba | Ethiopie

Suivez-nous sur :

Facebook: <https://www.facebook.com/AfricanUnionCommission>

Twitter: https://twitter.com/_AfricanUnion

YouTube: <https://www.youtube.com/AUCommission>

